



AMBASSADE DE SUISSE  
EN TURQUIE

Ankara, le 15 février 1963.

R.P. No 1

Fusées Jupiter et Polaris

Monsieur le Conseiller fédéral  
Friedrich Traugott W a h l e n  
Chef du Département politique fédéral

B e r n e

Source : le Ministre des Affaires étrangères  
M. F.C. E r k i n (X)

Monsieur le Conseiller fédéral,

Lors de la visite que j'ai rendue avant-hier à X, j'ai abordé la question du démantèlement des rampes de lancement pour fusées Jupiter, et leur remplacement par des sous-marins équipés de Polaris.

C'est à Paris, durant la session de décembre de l'OTAN, que Dean Rusk aborda le point avec X. Celui-ci n'éleva pas d'objections de principe : les Jupiter sont démodées, leurs installations ne peuvent à la longue être tenues secrètes, elles fournissent bien plus une cible à une attaque-surprise qu'un moyen de dissuasion de l'OTAN. Trois conditions devraient toutefois être remplies : ne rien précipiter, afin d'atténuer le sentiment d'une relation de cause à effet avec Cuba, substituer une arme plus efficace aux Jupiter, et tenir compte de l'effet psychologique que le démantèlement ne manquerait pas d'exercer sur l'opinion publique turque. Le Secrétaire d'Etat américain admit ces conditions. En ce qui concerne la troisième, la crainte que la disparition du symbole de la présence américaine ne soit l'amorce d'un processus d'abandon, il envisage de rassurer les populations en se rendant lui-même

./.



4 copie.

en Turquie, ou en y faisant aller M. MacNamara.

X se montra sans indulgence pour les journaux occidentaux (New York Herald Tribune, The Economist), qui évoquent la possibilité d'un rapprochement avec l'URSS dès lors que la Turquie aura perdu la position exposée qui lui permettait de faire pression sur l'Occident. Avec l'entrée en jeu des sous-marins atomiques, toutes les bases terrestres rapprochées sont devenues sans valeur. Mais à supposer que cette évolution ait privé la Turquie d'une place de choix dans l'alliance, elle la lui a rendue par ricochet : ce n'est pas l'armement nucléaire et sa logistique qui font défaut à l'OTAN, mais bien les forces conventionnelles. Or, qui en est mieux doté en Europe que la Turquie.

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse:

